



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

19 MARS 2025

Greffier greffier

N° d'entreprise : 0776.600.212

Nom

(en entier) : BG2S

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue du Bosquet 3, 4890 Thimister-Clermont, Belgique

Objet de l'acte : Extrait de l'acte de cessation des fonctions -administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2023

Résolution 1 - Démission d'un administrateur

L'assemblée générale prend acte de la démission de la SRL COCMA (BCE 0774.510.059) représentée par Frédéric SERVAIS, de son mandat d'administrateur de la société à la date du 3 avril 2023 et lui donne décharge temporaire pour l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour. La décharge devra être confirmée lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 31/12/2023.

L'assemblée générale veillera à ce que sa démission soit publiée aux annexes du Moniteur Belge afin de rendre la fin de son mandat opposable aux tiers.

L'assemblée générale la remercie pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Immédiatement réuni en conseil d'administration, celui-ci prend acte de la démission de la SRL COCMA (BCE 0774.510.059) représentée par Frédéric SERVAIS de son mandat de délégué à la gestion journalière en date du 3 avril 2023.

Roger Gehlen,
Administrateur

Déposé en même temps : copie PV AGE du 21/06/2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).